

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-5860 rév. 9**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

CREPIM

N° SIREN : 792178816

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/CEI 17025 : 2005**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

MATERIAUX / TOUT MATERIAU ET PRODUIT (INDUSTRIEL ET DE CONSOMMATION) SOUMIS A DES ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU*MATERIALS / ALL MATERIAL AND PRODUCT (INDUSTRIAL AND CONSUMER) SUBJECT TO FIRE BEHAVIOR TESTING***ELECTRICITE / TOUT EQUIPEMENT OU PRODUIT ELECTRIQUE ET/OU ELECTRONIQUE SOUMIS A DES ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU***ELECTRICITY / ALL ELECTRICAL AND/OR ELECTRONICAL EQUIPMENT OR PRODUCT SUBJECT TO FIRE BEHAVIOUR TESTING***BATIMENT ET GENIE CIVIL / PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU - DECISION N°768/2008/CE***BUILDING AND CIVIL ENGINEERING / CONSTRUCTION PRODUCTS SUBJECT TO FIRE TESTING - DECISION No 768/2008/EC*réalisées par / *performed by :***CREPIM****Rue Christophe Colomb****Parc de la Porte Nord****62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE****FRANCE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **16/01/2019**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/08/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5860 Rév 8.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5860 [Rév 8](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-5860 rév. 9

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

CREPIM
Rue Christophe Colomb
Parc de la Porte Nord
62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE
FRANCE

Dans ses unités techniques:

- LABORATOIRE D'ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU – Site de BRUAY-LA-BUISSIÈRE
- LABORATOIRE D'ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU – Site de MARLY

Elle est accordée selon le périmètre suivant :

LABORATOIRE D'ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU – Site de BRUAY-LA-BUISSIÈRE

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Produits de construction soumis à des essais au feu

- / Essais de comportement au feu (77-1)
- / Essais de résistance au feu (77-4)
- / # Décision n° 768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33

ELECTRICITE / Tout équipement ou produit électrique et/ou électronique soumis à des essais de comportement au feu

- / Essais de comportement au feu (77-2)
- / # Décision n° 768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33

MATERIAUX / Tout matériau et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais de comportement au feu

- / Essais de comportement au feu (77-3)

LABORATOIRE D'ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU – Site de MARLY

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Produits de construction soumis à des essais au feu

- / Essais de résistance au feu (77-4)

Pour les essais relatifs aux domaines 77-1, 77-2 et 77-3 :

Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale (FLEX2).

La liste exhaustive des normes mises en œuvre est tenue à jour par le laboratoire. Il lui appartient d'assurer la mise à jour de la liste des méthodes qu'il propose. La liste détaillée des essais entrant dans le cadre de l'accréditation est disponible auprès du laboratoire ou via son site Web en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.crepim.fr/pdf/E1005---Rev-C---MAJ-20-09-2017---Gestion-portee-Flex2.pdf>

Pour les essais relatifs au domaine 77-4 :

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures (FLEX1).

La liste exhaustive des révisions de normes d'essais mises en œuvre est tenue à jour par le laboratoire.

Unité technique : LABORATOIRE D'ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU – Site de BRUAY-LA-BUISSIÈRE**Portée générale FLEX2 :**

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Produits de construction soumis à des essais au feu / Essais de comportement au feu (77-1)						
# Décision n° 768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33						
N°	Nature d'essai	Objets soumis à essai	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode d'essai	RPC (1)	Spécifications techniques harmonisées
1	Essai à la chaleur rayonnante (matériaux rigides)	Produits de construction	- Inflammation - Hauteur de flamme - Durée d'inflammation	Détermination du comportement au feu d'éprouvettes soumises à l'action d'une source de chaleur rayonnante (épiradiateur)		Voir portée détaillée
2	Essai au brûleur électrique (matériaux souples)		- Longueur d'échantillon détruite - Largeur d'échantillon détruite - Durée de combustion	Détermination du comportement au feu d'éprouvettes soumises à l'action d'un brûleur électrique		
3	Essai au brûleur à gaz		- Durée d'inflammation - Vitesse de propagation	Essai d'inflammabilité et de persistance de flamme d'éprouvettes soumises à l'action d'un brûleur à gaz		
4	Essai à la chaleur rayonnante (matériaux fusibles)		- Propagation de flamme par chute de goutte	Détermination de la propagation de flamme par chute de gouttes enflammées ou non provenant d'éprouvettes soumises à l'action d'une source de chaleur rayonnante (épiradiateur) provoquant éventuellement l'inflammation d'une ouate de cellulose		
5	Pouvoir calorifique		- Temps - Masse - Température - Pouvoir calorifique supérieur	Combustion totale d'un matériau sous excès d'oxygène afin d'évaluer son apport énergétique intrinsèque		
6	Non-combustibilité		- Température - Masse - Temps et durée d'inflammation	Détermination des performances de non-combustibilité des produits de constructions		

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Produits de construction soumis à des essais au feu / Essais de comportement au feu (77-1)						
# Décision n° 768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33						
N°	Nature d'essai	Objets soumis à essai	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode d'essai	RPC (1)	Spécifications techniques harmonisées
7	Flux énergétique rayonnant		<ul style="list-style-type: none"> - Temps et durée d'inflammation - Longueur détruite de produit - Propagation de flamme - Flux énergétique - Valeur de fumée intégrée 	Détermination du comportement au feu et du développement de la fumée d'éprouvettes exposées à un champ de flux énergétique rayonnant		Voir portée détaillée
8	« Single Burning Item »	Produits de construction	<ul style="list-style-type: none"> - Dégagement de chaleur - Taux de développement du débit calorifique - Quantité de fumée - Taux de développement de la fumée - Temps et durée d'inflammation - Propagation de flamme 	Détermination de la performance de réaction au feu des produits de construction exposés à la sollicitation thermique provoquée par un « Single Burning Item » (SBI) (Objet Isolé en Feu (OIF))		
9	Essai à la petite flamme		<ul style="list-style-type: none"> - Temps et Durée d'inflammation - Hauteur de flamme 	Détermination de l'allumabilité des produits de construction par incidence directe d'une petite flamme		
10	Essai au brûleur sur siège		<ul style="list-style-type: none"> - Hauteur et propagation de flamme - Perte de masse - Durée d'inflammation 	Détermination du comportement au feu lorsque le produit est soumis à un brûleur ou à un coussin enflammé. Observation visuelle		

Portée détaillée FLEX2 :

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Produits de construction soumis à des essais au feu / Essais de comportement au feu (77-1) # Décision n° 768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33				
Objet soumis à essai	N° Essais	Référence de la méthode (*)	RPC (1)	Spécifications techniques harmonisées
Matériaux rigides ou rendus tels (matériaux de revêtement) de toute épaisseur et matériaux souples d'épaisseur supérieure à 5mm	1	NF P 92-501	/	/
Matériaux souples d'une épaisseur inférieure ou égale à 5 mm	2	NF P 92-503	/	/
Matériaux fuyants la flamme	3	NF P 92-504	/	/
Matériaux fusibles : essai complémentaire suite à une chute de matière	4	NF P 92-505	/	/
Matériaux de construction	5	NF EN ISO 1716	X	Notification horizontale relative aux essais de comportement au feu des produits de construction
Matériaux de construction non-combustible	6	NF EN ISO 1182		
Revêtement de sol Bâtiment	7	NF EN ISO 9239-1		
Revêtements muraux et de plafond	8	NF EN 13823		
Produits de construction	9	NF EN ISO 11925-2		
Produits de construction	9	DIN 4102 §6.2	/	/
Sièges pour bâtiment	10	NF D 60-013	/	/

Portée générale FLEX2 :

ELECTRICITE / Tout équipement ou produit électrique et/ou électronique soumis à des essais de comportement au feu / Essais de comportement au feu (77-2) # Décision n° 768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33						
N°	Nature d'essai	Objets soumis à essai	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode d'essai	RPC (1)	Spécifications techniques harmonisées
11	Essai au fil incandescent	Matériaux pour équipement électrique	<ul style="list-style-type: none"> - Indice d'inflammabilité au fil incandescent - Température d'allumage au fil incandescent - Indice d'inflammabilité au fil incandescent sur produit fini 	Essai d'inflammabilité et de persistance de flamme de matériaux par application d'un fil incandescent		Voir portée générale
12	Essai de résistance au percement		<ul style="list-style-type: none"> - Essai horizontal : vitesse linéaire de propagation - Essai vertical : durée d'inflammation, incandescence résiduelle, longueur brûlée et chute de particules enflammées - Essai de percement 	Détermination du comportement au feu et de la résistance au percement d'éprouvettes en position verticale ou horizontale et exposées à une petite flamme		
13	Essai à la petite flamme		<ul style="list-style-type: none"> - Longueur brûlée - Durée de combustion 	Essai d'inflammabilité et de persistance de flamme de matériaux par application d'une petite flamme		

Portée détaillée FLEX2 :

ELECTRICITE / Tout équipement ou produit électrique et/ou électronique soumis à des essais de comportement au feu / Essais de comportement au feu (77-2) # Décision n° 768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33				
Objet soumis à essai	N° Essais	Référence de la méthode (*)	RPC (1)	Spécifications techniques harmonisées
Matériaux pour équipement électrique	11	NF EN 60695-2-11 NF EN 60695-2-12 NF EN 60695-2-13	/	/
	12	NF EN 60695-11-10	/	/
	12	UL94	/	/
	12	NF EN ISO 3582	/	/
	12	ASTM D635	/	/
	13	NF EN 60332-1-1 NF EN 60332-1-2	X	EN 50575
	13	ISO 6722-1	/	/

Portée générale FLEX2 :

MATERIAUX / Tout matériau et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais de comportement au feu / Essais de comportement au feu (77-3)				
N°	Nature d'essai	Objets soumis à essai	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode d'essai
14	Flux énergétique rayonnant	Matériaux et produits industriels et/ou de consommation	<ul style="list-style-type: none"> - Flux énergétique critique à l'extinction - Energie thermique relative à une combustion persistante - Temps et durée d'inflammation - Longueur détruite de produit - Propagation de flamme - Valeur de fumée intégrée - Propagation de flamme par chute de goutte - Temps d'exposition - Destruction - Indice de propagation de flamme 	Détermination du comportement au feu d'éprouvettes exposées à un champ de flux énergétique rayonnant Détermination de la propagation de flamme par chute de gouttes enflammées ou non
15	Indice d'oxygène		- Indice d'oxygène à température ambiante	Détermination de la concentration minimale d'oxygène, dans un mélange oxygène/azote, permettant d'entretenir la combustion de petites éprouvettes verticales
16	Essai au fil incandescent		<ul style="list-style-type: none"> - Température d'inflammation - Persistance de flamme 	Essai d'inflammabilité et de persistance de flamme de matériaux par application d'un fil incandescent
17	Opacité /densité des fumées		- Opacité des fumées maximale en atmosphère non renouvelée	Détermination de l'opacité des fumées par transmission d'un faisceau laser Détermination de la densité optique des fumées libérées par des matériaux disposés verticalement ou horizontalement et exposés à un rayonnement thermique
18	Toxicité des fumées		Taux de HCN, CO, CO ₂ , SO ₂ , HF, HCl, HBr, NO et NO _x	Analyse et dosage par Spectroscopie Infrarouge à Transformée de Fourier (IRTF) des fumées libérées lors de la dégradation thermique de matériaux par une source de chaleur rayonnante ou en four tubulaire

MATERIAUX / Tout matériau et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais de comportement au feu / Essais de comportement au feu (77-3)				
N°	Nature d'essai	Objets soumis à essai	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode d'essai
19	Débit calorifique		<ul style="list-style-type: none"> - Paramètres liés au débit calorifique - Taux de CO, CO₂, O₂ - Paramètres liés à l'opacité des fumées - Hauteur et propagation de flamme - Perte de masse - Durée d'inflammation - Profondeur de lacération 	Détermination du débit calorifique par consommation d'oxygène lorsque le matériau est soumis à une résistance chauffante, un brûleur ou à un coussin enflammé
20	Non-combustibilité	Matériaux et produits industriels et/ou de consommation	<ul style="list-style-type: none"> - Température - Masse - Temps et durée d'inflammation 	Détermination des performances de non-combustibilité des produits de constructions
21	Essai vertical		<ul style="list-style-type: none"> - Vitesse de propagation verticale d'une inflammation - Durée d'inflammation - Longueur brûlée - Durée de persistance de flammes des gouttes 	Détermination du comportement au feu et de la résistance d'éprouvettes en position verticale et exposées à une petite flamme
22	Essai horizontal		<ul style="list-style-type: none"> - Vitesse de propagation de flamme 	Détermination du comportement au feu et de la résistance d'éprouvettes en position horizontale et exposées à une petite flamme
23	Essai incliné à 45°		<ul style="list-style-type: none"> - Durée d'inflammation - Durée d'incandescence - Percement 	Détermination du comportement au feu et de la résistance au percement d'éprouvettes positionnées à un angle de 45° et exposées à une petite flamme
24	Essai incliné à 60°		<ul style="list-style-type: none"> - Durée d'inflammation - Longueur brûlée - Durée de persistance de flammes des gouttes 	Détermination du comportement au feu et de la résistance d'éprouvettes positionnées à un angle de 60° et exposées à une petite flamme
25	Essai à la chaleur rayonnante		<ul style="list-style-type: none"> - Propagation de flamme par chute de goutte 	Détermination de la propagation de flamme par chute de gouttes enflammées ou non provenant d'éprouvettes soumises à l'action d'une source de chaleur rayonnante (épiradiateur) provoquant éventuellement l'inflammation d'une ouate de cellulose

Portée détaillée FLEX2 :

MATERIAUX / Tout matériau et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais de comportement au feu / Essais de comportement au feu (77-3)		
Objet soumis à essai	N° Essais	Référence de la méthode (*)
Matériaux pour matériel ferroviaire	14	ISO 5658-2
	14	ASTM E648
	14	ASTM E162
	15	ISO 4589-1 ISO 4589-2
	15	ASTM D2863
	16	NF EN 60695-2-10
	17	NF X 10-702
	17	ASTM E662
	17	NF EN ISO 5659-2
	18	NF X 70-100-1 NF X 70-100-2 Hors dosage de l'acroléine, du formaldéhyde
	18	NF EN 45545-2 Annexe C Méthode 2
	18	NF EN 45545-2 Annexe C Méthode 1
	19	ISO 5660-1
	19	ASTM E1354
	19	NF EN 45545-2 Annexe A et B
Matériaux pour matériel marine	20	FTP CODE 2010 Annexe 1: Partie 1
	17,18	FTP CODE 2010 Annexe 1: Partie 2
	14	FTP CODE 2010 Annexe 1: Partie 5
	19	FTP CODE 2010 Annexe 1: Partie 10 Appendice 2

MATERIAUX / Tout matériau et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais de comportement au feu / Essais de comportement au feu (77-3)		
Objet soumis à essai	N° Essais	Référence de la méthode (*)
Matériaux pour matériel marine militaire	17	AFAP 2
	18	AFAP 3
	14	AFAP 4
	19	AFAP 5
Matériaux pour matériel aéronautique	17	FAA HANDBOOK Chapitre VI
	17	BSS 7238
	18	BSS 7239 (à l'exclusion du §j)
	21	FAA Handbook Chapitre I
	22	FAA Handbook Chapitre III
	23	FAA Handbook Chapitre II
	24	FAA Handbook Chapitre IV
Matériaux pour automobile	22	ISO 3795
	22	FMVSS 302
	22	Règlement n°118 Annexe 6
	25	Règlement n°118 Annexe 7
	21	Règlement n°118 Annexe 8

Portée FLEX1 :

BATIMENT ET GENIE CIVIL – Produits de construction soumis à des essais au feu – Essais de résistance au feu (77-4)				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Norme de spécification
Elément de séparation	- Température I - Etanchéité E	Evaluer l'aptitude de l'élément de séparation à résister à un feu conventionnel en termes d'isolation thermique et d'étanchéité aux flammes	NF EN 1363-1	EN 45545-1 §3 EN 45545-3 A.5
Local technique dont la longueur n'excède pas un mètre		Evaluer l'aptitude d'un local technique à résister à un feu conventionnel en termes d'isolation thermique et d'étanchéité aux flammes		EN 45545-1 EN 45545-2 §4.2h) EN 45545-3

Unité technique : LABORATOIRE D'ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU – Site de MARLY**Portée FLEX1 :**

BATIMENT ET GENIE CIVIL – Produits de construction soumis à des essais au feu – Essais de résistance au feu (77-4)				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Norme de spécification
Elément de séparation	- Température I - Etanchéité E	Evaluer l'aptitude de l'élément de séparation à résister à un feu conventionnel en termes d'isolation thermique et d'étanchéité aux flammes	NF EN 1363-1 NF EN 1364-1 NF EN 1364-2 NF EN 1634-1	EN 45545-1 EN 45545-3
Local technique dont la longueur n'excède pas un mètre		Evaluer l'aptitude d'un local technique à résister à un feu conventionnel en termes d'isolation thermique et d'étanchéité aux flammes		EN 45545-1 EN 45545-2 EN 45545-3
Elément de séparation	- Température - Etanchéité	Evaluer l'aptitude de l'élément de séparation à résister à un feu conventionnel en termes d'isolation thermique et d'étanchéité aux flammes	NF EN 1363-1 NF EN 1364-1 NF EN 1364-2 (maquette de dimensions maximales 1.5x1.5m) NF EN 1634-1	FTP CODE 2010 Partie 3
Système de fermeture porte d'incendie	- Conservation de la fonction d'usage de l'élément - Conservation de fermeture de la porte d'incendie	Evaluer l'aptitude de l'élément d'ouverture/fermeture à résister à un feu conventionnel en termes de fonction d'usage	NF EN 1363-1 NF EN 1634-1	FTP CODE 2010 Partie 4

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr.

Date de prise d'effet : **16/01/2019** Date de fin de validité : **31/08/2022**

Le Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Mathieu CHUST

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5860 Rév. 8.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr